

**Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04-26-2019
3.0	06-14-2021	10000001222	Date de la première parution: 06-14-2021

---

Olin Corporation (OCAP) vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom de société du fournisseur : Olin Corporation (OCAP)  
Adresse : 190 Carondelet Plaza, Suite 1530  
Clayton MO 63105  
Téléphone : (423) 336-4850  
Adresse de courrier électronique : INFO@OLIN.COM  
Contact local en cas d'urgence : +1 800-567-7455  
Utilisations identifiées : Industrie de la pâte à papier et du papier (fabrication de la pâte et blanchiment, désencrage des vieux papiers, traitement de l'eau)  
Industrie textile (traitement des fibres et teinture).  
Industrie des savons et détergents (saponification des graisses et des huiles, fabrication des agents de surface anioniques).  
Fabrication de l'eau de Javel.  
Exploration et traitement du pétrole.  
Production d'aluminium.  
Procédés chimiques.  
Neutralisation des déchets.  
Lavage des gaz acides.  
Neutralisation d'acides et de gaz acides.

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Corrosif pour les métaux : Catégorie 1  
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Corrosion de la peau : Catégorie 1A  
Dommages oculaires graves : Catégorie 1

**Éléments étiquette SGH**

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
Date de la première parution: 06-14-2021

---

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Peut être corrosif pour les métaux.  
Nocif en cas d'ingestion.  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Déclarations sur la sécurité :

**Prévention:**

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.  
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.  
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

**Entreposage:**

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Inconnu.

---

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
 Date de la première parution: 06-14-2021

Substance/mélange : Mélange

**Composants**

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (% w/w)
Water	7732-18-5	$\geq 80 - \leq 100$ *
Sodium hydroxide	1310-73-2	$\geq 10 - \leq 30$ *

\*La concentration réelle n'est pas divulguée vu qu'il s'agit d'un secret commercial.

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

- En cas d'inhalation : Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Il est impératif de laver immédiatement et minutieusement à l'eau courante pendant au moins 30 minutes sans discontinuer, tout en enlevant les vêtements contaminés. Il est essentiel de consulter rapidement un médecin. Laver les vêtements avant leur réutilisation. Détruire selon les règles les articles en cuir tels que chaussures, ceintures, et bracelets de montre. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible immédiatement.
- En cas de contact avec les yeux : - Rincez-vous abondamment les yeux pendant au moins 15 minutes. N'oubliez pas d'enlever vos lentilles de contact. La seule méthode acceptable pour enlever la soude caustique (lessive inférieure) des yeux ou de la peau est de laver avec de l'eau. Pour éviter des lésions permanentes et graves, on dispose peut-être de 10 secondes ou moins. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible immédiatement.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Donner une tasse (8 oz ou 240 ml) d'eau ou de lait si disponible et transporter vers un établissement de santé. N'administrer par voie orale que si la personne est parfaitement consciente.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Outre les informations figurant sous Description des premiers secours (ci-dessus), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11 : Informations toxicologiques.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équ
- Avis aux médecins : L'irrigation de l'oeil peut s'avérer nécessaire pour une longue période afin d'enlever le plus de caustique possible. La durée de l'irrigation et le traitement demeurent à la discrétion du personnel médical. En raison des propriétés irritantes, l'ingestion peut entraîner des brûlures ou des ulcères à la bouche, à l'estomac et au tractus gastro-intestinal, suivis d'une sténose. L'aspiration des vomissements peut provoquer des lésions pulmonaires. Si on pratique un lavage, il faudrait le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. En présence d'une brûlure, après la décontamination, traiter

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
 Date de la première parution: 06-14-2021

comme toute brûlure thermique.  
 Aucun antidote spécifique.  
 Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyen d'extinction approprié : Ce produit ne brûle pas. Lorsqu'il est exposé au feu provenant d'une autre source, utiliser un agent extincteur adéquat pour ce type
- Moyens d'extinction inadéquats : Ne pas utiliser d'eau.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit réagit avec l'eau. Cette réaction peut produire de la chaleur et/ou des gaz.  
 Cette réaction peut être violente.  
 L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption
- Produits de combustion dangereux : Sans objet
- Autres informations : Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable.  
 Bien qu'elle ne soit pas recommandée, l'eau sous forme de brouillard peut être appliquée en grande quantité lorsque d'autres agents e  
 Ce produit ne brûle pas. Combattre l'incendie pour les autres produits qui brûlent.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier).  
 Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations de lutte contre le feu. Si un contact est susceptible de se produire, revêtir une combinaison de protection contre le feu résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome. Si cet équipement n'est pas disponible, porter une combinaison de protection résistante aux produits chimiques ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance.  
 Pour l'équipement de protection nécessaire aux opérations de nettoyage à la suite de l'incendie, ou sans rapport avec un feu, consul

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer la zone.  
 Seul le personnel formé et correctement protégé peut participer aux opérations de nettoyage.  
 Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation».  
 Rester en amont du vent par rapport au déversement.  
 Aérer la zone de la fuite ou du déversement.  
 Pour des informations plus précises, voir la Section 10 «Stabi-

**Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%**

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
 Date de la première parution: 06-14-2021

lité et réactivité»  
 Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection»

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques»

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Si possible, contenir le produit déversé.  
 Petits déversements:  
 Diluer dans de l'eau.  
 Gros déversements:  
 Endiguer la zone pour contenir le déversement.  
 Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés.  
 Tenter de neutraliser en ajoutant des produits tels que:  
 Acide acétique  
 Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives à l'élimination».

**SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas laisser pénétrer dans les yeux ou gicler sur la peau, sur les vêtements  
 Ne pas avaler.  
 Éviter de respirer les brouillards.  
 Bien laver après manipulation.  
 Conserver le récipient bien fermé.  
 Utiliser avec une ventilation suffisante.  
 1. TOUJOURS ajouter la solution de soude caustique à l'eau en agitant sans arrêt. NE JAMAIS ajouter d'eau à la solution de soude c  
 2. L'eau doit être tiède (27-38°C). NE JAMAIS débiter avec de l'eau chaude ou froide. L'ajout de soude caustique au liquide provoquera une hausse de la température. Si la soude caustique devient concentrée en un endroit, si elle est ajoutée trop rapidement ou si on l'ajoute à un liquide chaud ou froid, une hausse rapide de la température peut se produire et entraîner la production de brouillards DANGEREUX, l'ébullition ou des éclaboussures, ce qui pourrait immédiatement provoquer une VIOLENTE ÉRUPTION.  
 Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Conditions de stockage sûres : Conserver le récipient bien fermé.  
 Ne pas entreposer dans ce qui suit:  
 Zinc.  
 Aluminium.  
 Laiton  
 Étain.  
 Pour des informations plus précises, voir la Section 10 «Stabilité et réactivité»

Température d'entreposage recommandée : > 16 °C

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
 Date de la première parution: 06-14-2021

**SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle/ Concentration admissible	Base
Sodium hydroxide	1310-73-2	(c)	2 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		C	2 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		P	2 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		C	2 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Utiliser des mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition.  
 S'il n'y a pas de valeurs limites d'exposition, ni de guides applicables, utiliser une ventilation adéquate.  
 Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection respiratoire** : Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition.  
 S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail.

En présence de brouillards dans l'air, porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosols homologué.

**Filtre de type** : Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre pour particules.

**Protection des mains**

**Remarques** : Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Polyéthylène chloré. Caoutchouc naturel ('latex'). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène ('nitrile' ou 'NBR'). Polyéthylène. Ethylvinylalcool laminé ('EVAL'). Chlorure de polyvinyle ('PVC' ou 'vinyle'). Caoutchouc styrène/butadiène. Viton. Éviter de porter des gants en: Alcool polyvinylique ('PVA').  
**AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection des yeux** : Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

**Protection de la peau et du corps** : Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un

**Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%**

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
Date de la première parution: 06-14-2021

---

écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

---

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	:	Liquide au-dessus du point de congélation
Couleur	:	Incolore
Odeur	:	Sans odeur
Seuil de l'odeur	:	Aucune donnée d'essais disponible
pH	:	14 Méthode: Bibliographie
Point de congélation	:	1.67 °C Méthode: Bibliographie
Point/intervalle de fusion	:	1.67 °C Méthode: Bibliographie
Point d'écoulement Point de ramollissement Point/intervalle d'ébullition	:	112.78 °C Méthode: ASTM D1120
Point d'éclair	:	Méthode: Bibliographie Néant
Taux d'évaporation	:	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Sans objet
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Sans objet
Pression de vapeur	:	23.76 mmHg (25 °C) Méthode: Bibliographie
Densité de vapeur relative	:	Sans objet
Densité relative	:	1.112 - 1.331 (20 °C) Méthode: Bibliographie
Densité	:	1.33 g/cm <sup>3</sup> (20 °C) Méthode: Bibliographie
Solubilité	:	

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04-26-2019
3.0	06-14-2021	10000001222	Date de la première parution: 06-14-2021

Solubilité dans l'eau	:	complètement miscible
Température d'auto-inflammation	:	Sans objet
Température de décomposition	:	Aucune donnée d'essais disponible Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Méthode: Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	:	Non
Propriétés comburantes	:	Non
poids moléculaire	:	Aucune donnée d'essais disponible

Il s'agit des points de référence pour les propriétés physiques énumérées ci-dessus, à moins d'indication contraire dans l'information sur la valeur de leurs propriétés physiques respectives : Point d'ébullition à 760 mmHg; vitesse d'évaporation acétate de butyle = 1; densité de vapeur relative de l'air = 1; densité relative de l'eau = 1.

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécificati

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Donnée non disponible
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. Voir la Section 7 «Entreposage».
Possibilité de réactions dangereuses	:	Polymérisation ne se produira pas.
Conditions à éviter	:	Éviter l'humidité. Le produit absorbe le dioxyde de carbone de l'air
Produits incompatibles	:	Le mélange avec l'eau produit de la chaleur. Des éclaboussures et une ébullition peuvent se produire. La soude caustique réagit rapidement avec divers sucres réducteurs (c.-à-d. fructose, galactose, maltose, solides de lactosérum sec) et produit du CO. Avant d'entrer dans le récipient, prendre les précautions nécessaires quant à la sécurité du personnel, y compris le contrôle de la présence de CO dans l'atmosphère du réservoir. Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides. Glycols. Organohalogénés. Composés organiques nitrés. De l'hydrogène inflammable peut être produit au contact de métaux tels que: Zinc. Aluminium. Étain. Laiton

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
Date de la première parution: 06-14-2021

---

Produits de décomposition dangereux : Ne se décompose pas.

---

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Informations sur les voies possibles d'exposition**

Contact avec les yeux  
Contact avec la peau  
Inhalation  
Ingestion

**Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.  
L'ingestion peut entraîner des brûlures à la bouche, à la gorge et au tractus gastro-intestinal.

**Produit:**

- Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Toxicité modérée par ingestion.  
L'ingestion peut entraîner des brûlures à la bouche et à la gorge.  
L'ingestion peut conduire à une irritation gastro-intestinale ou à une ulcération.  
  
Remarques: La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.
- Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Les brouillards peuvent provoquer une grave irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).  
  
Remarques: Comme produit.  
La CL50 n'a pas été déterminée.
- Toxicité cutanée aiguë : Remarques: Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.  
  
Remarques: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

**Composants:****Sodium hydroxide:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Lapin): 336 mg/kg  
Méthode: Estimation
- Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: La CL50 n'a pas été déterminée.
- Toxicité cutanée aiguë : Remarques: La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

**Corrosion et/ou irritation de la peau**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Produit:**

- Remarques : En raison du pH de ce produit, on présume qu'une exposition provoquera des brûlures cutanées.  
Un bref contact peut provoquer de graves brûlures à la peau.  
Les symptômes peuvent comprendre de la douleur, une vive

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
Date de la première parution: 06-14-2021

---

rougeur local

**Composants:****Sodium hydroxide:**

Résultat : Provoque de graves brûlures.  
Remarques : Un bref contact peut provoquer de graves brûlures à la peau.  
Les symptômes peuvent comprendre de la douleur, une vive rougeur local

**Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Produit:**

Remarques : Une exposition à ce produit devrait, en raison de son pH, provoquer une irritation grave avec lésion de la cornée, pouvant conduire à une altération permanente de la vision, voire même à la cécité.  
Les brouillards peuvent irriter les yeux.

**Composants:****Sodium hydroxide:**

Résultat : Corrosif  
Remarques : Peut provoquer une grave irritation accompagnée de lésions cornéennes qui peuvent entraîner une détérioration permanente de la vue, même la cécité. Possibilité de brûlures chimiques.  
Les poussières peuvent irriter les yeux.

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire****Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Produit:**

Remarques : Pour la sensibilisation cutanée.  
Aucune donnée trouvée.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:  
Aucune donnée trouvée.

**Composants:****Sodium hydroxide:**

Évaluation : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.  
Remarques : N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez les humains.

Remarques : Concernant la sensibilisation respiratoire:

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
Date de la première parution: 06-14-2021

---

Aucune donnée trouvée.

### **Mutagénéicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Pour le ou les principaux composants: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

### **Composants:**

#### **Sodium hydroxide:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Remarques : Aucune donnée trouvée.

### **Composants:**

#### **Sodium hydroxide:**

Remarques : Aucune donnée trouvée.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Aucune donnée trouvée.

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Aucune donnée trouvée.

### **Composants:**

#### **Sodium hydroxide:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Aucune donnée trouvée.

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Aucune donnée trouvée.

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Évaluation : Le matériau est corrosif. Le matériau n'est pas classé comme irritant respiratoire; cependant on peut s'attendre à une irritation/corrosivité des voies respiratoires supérieures.

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
Date de la première parution: 06-14-2021

---

### Composants:

#### **Sodium hydroxide:**

Évaluation : Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition uniq

#### **STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Toxicité à dose répétée**

#### Produit:

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas provoquer d'autres effets nocifs importants.

### Composants:

#### **Sodium hydroxide:**

Remarques : D'après les données disponibles, des expositions répétées ne devraient pas provoquer d'autres effets nocifs importants.

#### **Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

Dans les cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions aux tissus ou aux

### Composants:

#### **Sodium hydroxide:**

Dans les cas d'ingestion ou de vomissements, ce produit peut être aspiré dans les poumons et provoquer des lésions aux tissus ou aux

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Composants:

#### **Sodium hydroxide:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Peut faire monter le pH des systèmes aquatiques à plus de 10, ce qui risque d'être toxique pour les organismes aquatiques.

#### **Persistence et dégradabilité**

#### Composants:

#### **Sodium hydroxide:**

Biodégradabilité : Remarques: La biodégradabilité nes'appliquent

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
Date de la première parution: 06-14-2021

---

pas aux composés inorganiques.

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Sodium hydroxide:**

Coefficient de partage (n-octano/eau) : Remarques: Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire.

**Mobilité dans le sol****Composants:****Sodium hydroxide:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 14  
Méthode: Estimation  
Remarques: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

**Autres effets néfastes****Composants:****Sodium hydroxide:**

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

---

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT.  
L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION 3 DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: «Composition/Informations sur les composants».  
Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des pr  
Les règlements peuvent varier selon l'endroit.  
Seul le producteur de déchets est responsable de la caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables.  
NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU.

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
 Date de la première parution: 06-14-2021

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

UN number : UN 1824  
 Proper shipping name : SODIUM HYDROXIDE SOLUTION  
 Class : 8  
 Packing group : II  
 Labels : 8

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 1824  
 Nom d'expédition : Sodium hydroxide solution  
 Classe : 8  
 Groupe d'emballage : II  
 Étiquettes : Corrosive  
 Instructions de conditionnement (avion cargo) : 855  
 Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 851

**Code IMDG**

No. UN : UN 1824  
 Nom d'expédition : SODIUM HYDROXIDE SOLUTION  
 Classe : 8  
 Groupe d'emballage : II  
 Étiquettes : 8  
 EmS Code : F-A, S-B  
 Polluant marin : non  
 Remarques : Catégorie d'arrimage AAlcalis

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

No. UN : UN 1824  
 Nom d'expédition : HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION  
 Classe : 8  
 Groupe d'emballage : II  
 Étiquettes : 8  
 Code ERG : 154  
 Polluant marin : non

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Réglementations internationales**

Protocole de Montreal : Sans objet

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
Date de la première parution: 06-14-2021

---

Convention de Rotterdam (consentement éclairé préalable) : Sans objet

Convention de Stockholm (polluants organiques persistants) : Sans objet

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- TCSI : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.
- TSCA : Les substances faisant partie de la liste des substances actives de la TSCA n'ont pas à être indiquées.
- AICS : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.
- DSL : Toutes les substances continues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptes.
- ENCS : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.
- ISHL : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.
- KECI : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.
- PICCS : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.
- IECSC : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.
- NZIoC : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.
- CH INV : Toutes les substances présentes sont soit répertoriées dans les inventaires, exempts ou ont un certificat fournisseur.

**Liste canadiennes**

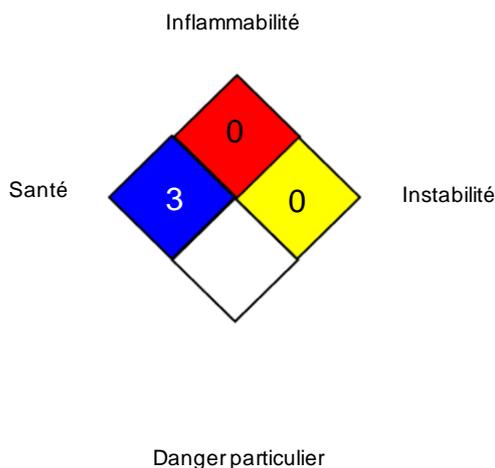
Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version 3.0      Date de révision: 06-14-2021      Numéro de la FDS: 10000001222      Date de dernière parution: 04-26-2019  
 Date de la première parution: 06-14-2021

**NFPA 704:****Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
ACGIH / C	: Limite supérieure
CA AB OEL / (c)	: plafond de la limite d'exposition professionnelle
CA BC OEL / C	: limite du plafond
CA QC OEL / P	: Plafond

AICS - Inventaire des produits chimiques de l'Australie; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines;

## Solution d'hydroxyde de sodium, 10 - 30%

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04-26-2019
3.0	06-14-2021	10000001222	Date de la première parution: 06-14-2021

---

(Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 06-14-2021

Olin Corporation (OCAP) recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.

CA / 3F